

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

#### Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

### 4 Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

#### Tous à vos postes ! de retour le mois prochain

Gaudet Éditeur ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (T)  
514/893-0244 (F)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

# Les Infos de Base



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* contient les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, fascicule n° 10 du 5 mars 2003.

L'*Infobase Règlements du Québec* contient les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, fascicule n° 10 du 5 mars 2003, et à la *Gazette officielle du Québec, Partie 1*, fascicule n° 10 du 8 mars 2003.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 10 du 5 mars 2003, et de la *Gazette officielle du Québec, Partie 1*, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 10 du 8 mars 2003.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2002.

La *Statutes of Québec Infobase* est à jour au 1<sup>er</sup> novembre 2002 et au 1<sup>er</sup> janvier 2003 pour le *Civil Code of Québec* et le *Code of Civil Procedure*.

La *Regulations of Québec Infobase* est à jour au 26 novembre 2002.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 décembre 2001.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

*Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, L.R.Q., c. **A-2.01**, a. 2.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 1<sup>o</sup>.

*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., c. **A-2.1**, a. 6.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 2<sup>o</sup>.

*Loi sur l'Administration régionale crie*, L.R.Q., c. **A-6.1**, annexe.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 3<sup>o</sup>.

*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q., c. **A-19.1**, aa. 120, 121, 227, 227.1, 228.

*Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains*, L.Q. 2002, c. 11, aa. 13-17.

*Loi sur les archives*, L.R.Q., c. **A-21.1**, annexe.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 4<sup>o</sup>.

*Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture*, L.R.Q., c. **A-23.001**, aa. 1, 26.

*Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 1<sup>o</sup>;

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 5<sup>o</sup>.

*Loi sur l'assurance-dépôts*, L.R.Q., c. **A-26**, aa. 1, 57.

*Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, aa. 157, 186, par. 1<sup>o</sup>.

*Loi sur les assurances*, L.R.Q., c. **A-32**, aa. 1.1, 1.5, 10, 16, 17, 18, 19, 20-24, 27, 28, 29, 30, 31, 33.1-33.2.2, 35, 35.1-35.3, 36, 37, 38, 39, 41, 44, 46, 47, 48, 49, 50.3, 50.4, 50.5, 50.6-50.11, 52.2, 54, 56.1, 57, 59, 62, 63, 66.1-66.3, 88.2, 91, 93.1, intitulé de la section II du chapitre III.1 du titre III, 93.4, 93.4.1, 93.4.2, 93.7, 93.36, 93.46, 93.53, 93.63, intitulé de la sous-section 3 de la section XI du chapitre III.1 du titre III, 93.72, 93.73, 93.74, 93.75, 93.77, 93.78, 93.81, 93.88, 93.99, 93.107, 93.109, 93.122, 93.124, intitulé de la sous-section 3 de la section V du chapitre III.2 du titre III, 93.141-93.144, 93.146, 93.151, 93.159.1, 93.161, 93.161.1, 93.161.2, 93.162, 93.167, 93.169, intitulé de la section XI du chapitre III.2 du titre III, 93.186-93.188, 93.194, 93.200, 93.224, 93.227, 93.247, 93.253, intitulé de la section X du chapitre III.3 du titre III, 93.263-93.265, 94, 95, 96, 98-105, 174.3, 174.6, intitulé du chapitre V du titre III, 176, 178.1, 179, 184, 184.1, 189, 190, 191, 192, 194, 195, 196, 198, 199, 200-200.0.3, 200.0.14-200.0.16, intitulé de la section II du chapitre V.1 du titre III, 200.5, 200.6, 200.7, 203, 205, 206.1, 207, 209, 211, 212, 219.1, 220, 221, 222, 222.1, 223-242, 244, 244.1-244.3, 245, 245.0.1, 245.1, 246.1, 247, 257, 274, 275, 275.0.0.1, 275.3, 275.3.1, 275.4, 280.1, 281, 282-285, 285.4, 285.5, 285.12, 285.14, 285.17, 285.18, 285.19, 285.20-285.26, 285.27-285.34, 289, 293, 297, 298.2.1, 298.14, 298.15, 298.17, 298.18, 299, 300, 305, 307, 308, 313, 314, 317, 317.1, 317.2, 319, 320, 321, 322, 325.0.1, 325.0.2, 325.1, 325.1.1, 358, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 405.1-405.3, 406, 420, 420.1-420.3, 422.0.1.

*Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, aa. 1-38, 39 (partie), 40-78, 79 (partie), 80-155;

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 6°.

*Loi sur le bâtiment*, L.R.Q., c. **B-1.1**, a. 65.4.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 7°.

*Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec*, L.R.Q., c. **C-2**, a. 20.4.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 8°.

*Loi sur les caisses d'entraide économique*, L.R.Q., c. **C-3**, a. 18.

*Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 2°.

*Loi sur les caisses d'épargne et de crédit*, L.R.Q., c. **C-4**, a. 83.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 9°.

*Loi sur les caisses d'épargne et de crédit*, L.R.Q., c. **C-4.1**, a. 256.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 10°.

*Charte de la langue française*, L.R.Q., c. **C-11**, annexe.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 11°.

*Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. **C-19**, aa. 465.10, 465.11, 465.13.

*Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, aa. 179-181.

*Code de la sécurité routière*, L.R.Q., c. **C-24.2**, aa. 209.2, 359.1.

*Loi modifiant le Code de la sécurité routière et la Loi sur le ministère du Revenu*, L.Q. 2002, c. 62, aa. 2, 4 (partie).

*Code de procédure civile*, L.R.Q., c. **C-25**, a. 696.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 12°.

*Code municipal du Québec*, L.R.Q., c. **C-27.1**, aa. 711.11, 711.12, 711.14.

*Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, aa. 182-184.

*Loi sur les compagnies*, L.R.Q., c. **C-38**, aa. 123.170, 125.

*Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, aa. 163, 164.

*Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, L.R.Q., c. **C-61.1**, a. 151.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 14°.

*Loi sur les coopératives de services financiers*, L.R.Q., c. **C-67.3**, aa. 68, 599, 721.

*Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, aa. 169, 173, 174.

*Loi sur le crédit forestier*, L.R.Q., c. **C-78**, a. 46.2.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 15°.

*Loi favorisant le crédit forestier par les institutions privées*, L.R.Q., c. **C-78.1**, a. 55.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 16°.

*Loi sur les dépôts et consignations*, L.R.Q., c. **D-5**, a. 8.

*Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 3°.

*Loi sur les dettes et les emprunts municipaux*, L.R.Q., c. **D-7**, a. 39.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 17°.

*Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre*, L.R.Q., c. **D-7.1**, a. 7.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 18°.

*Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. **D-9.2**, aa. 72, 483.

*Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier*, L.Q. 2002, c. 45, a. 485;

*Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 4°.

*Loi sur les élections scolaires*, L.R.Q., c. **E-2.3**, a. 21.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 19°.

*Loi sur le Financement-Québec*, L.R.Q., c. **F-2.01**, a. 4.

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de*

- Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 20°.
- Loi sur la fiscalité municipale*, L.R.Q., c. **F-2.1**, a. 1.
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 21°.
- Loi constituant Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi*, L.R.Q., c. **F-3.1.2**, a. 21.
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 5°.
- Loi constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.)*, L.R.Q., c. **F-3.2.1**, a. 16.
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 6°.
- Loi sur les impôts*, L.R.Q., c. **I-3**, a. 965.6.10.
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 185.
- Loi sur l'Institut de la statistique du Québec*, L.R.Q., c. **I-13.011**, a. 39.
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 7°.
- Loi sur l'instruction publique*, L.R.Q., c. **I-13.3**, chapitre VI, aa. 399, 400, 401, 402, 403, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 412, 413, 414, 415, 415.1, 416-419, 420, 421, 422, 423, 424.1, 425.1, 426-429, 430, 431, 432-434, 434.1-434.4, 434.5, 435, 436, 439, 440, 444, 445, 446, 451, 452, 472, 473.1, 474, 475.1, 476, 477, 478, 478.3, 479, 480, 491, 505.
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, aa. 1-32.
- Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, L.R.Q., c. **M-30**, a. 3.6.2.
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 23°.
- Loi sur le ministère du Revenu*, L.R.Q., c. **M-31**, a. 31.1.4.
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 24°.
- Loi sur les normes du travail*, L.R.Q., c. **N-1.1**, a. 39.0.1.
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 25°.
- Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q., c. **Q-2**, aa. 19.7, 31.42-31.69, 53.2, 96, 106.1, 107, 109, 115.1, 118.1, 118.3.2, 118.5, 126.
- Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains*, L.Q. 2002, c. 11, aa. 1-12.
- Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels*, L.R.Q., c. **R-9.2**, aa. 17.2, 44, 74.1-74.8.
- Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic*, L.Q. 2002, c. 30, aa. 6 (partie), 10 (partie), 18.
- Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics*, L.R.Q., c. **R-10**, ann. I, II, II.1.
- Conseil du trésor concernant des modifications aux annexes I et II.1 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, C.T. 199356 du 11-02-03, (2003) 135 G.O. 2, 1267, aa. 1, 2;
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 26°.
- Loi sur le régime de retraite des enseignants*, L.R.Q., c. **R-11**, ann. I.
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 27°.
- Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, L.R.Q., c. **R-12.1**, ann. II.
- Conseil du trésor concernant des modifications aux annexes I et II.1 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, C.T. 199356 du 11-02-03, (2003) 135 G.O. 2, 1267, a. 3.
- Loi sur la Société de développement des Naskapis*, L.R.Q., c. **S-10.1**, annexe.
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 28°.
- Loi sur la Société des loteries du Québec*, L.R.Q., c. **S-13.1**, a. 18.
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 8°.
- Loi sur la Société Makivik*, L.R.Q., c. **S-18.1**, annexe.
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 29°.
- Loi sur les sociétés d'entraide économique*, L.R.Q., c. **S-25.1**, a. 112.
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 9°.
- Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, L.R.Q., c. **S-29.01**, aa. 3, 203, 395.
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, aa. 175, 186, par. 10°;
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 30°.
- Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. **V-1.1**, aa. 3, 41, 44, 330.10.
- Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier*, L.Q. 2002, c. 45, a. 689 (partie);
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 11°;
- Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 75, a. 33, par. 31°.
- Code civil du Québec*, L.Q. **1991**, c. **64**, a. 2441.
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 156.
- Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins*, L.Q. **2001**, c. **36**, a. 20.
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 186, par. 12°.
- Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier*, L.Q. **2002**, c. **45**, aa. 16, 116, 117-152, 153, 154-156, 485, 689.
- Entrée en vigueur* des aa. 116 (partie), 117-152, 153 (partie), 154-156, 485, 689 (partie);
- Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2002, c. 70, a. 177.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur les frais de remorquage et de garde des véhicules routiers saisis conformément aux articles 209.1 et 209.2 du Code de la sécurité routière*, [R.R.Q., c. **C-24.2**, r. 0.1.6], a. 3, ann. I;

*Règlement sur les affaires du Bureau, le comité administratif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des psychologues du Québec*, [R.R.Q., c. **C-26**, r. 147.1], a. 41;

*Code de déontologie des membres de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec*, R.R.Q., 1981, c. C-26, r. 157, aa. 3.07.01-3.07.08;

*Règlement sur les activités de formation obligatoire de certains podiatres pour l'administration et la prescription de certains médicaments à leurs patients*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 12-12-02, (2003) 135 G.O. 2, 1246], nouveau;

*Règlement sur les cabinets et les effets des membres de l'Ordre des podiatres du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 12-12-02, (2003) 135 G.O. 2, 1247], nouveau;

*Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre professionnel des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 20-02-03, (2003) 135 G.O. 2, 1360], nouveau;

*Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des acupuncteurs*, [R.R.Q., c. C-26, D. 188-2003 du 19-02-03, (2003) 135 G.O. 2, 1350], nouveau;

*Règlement sur le permis de directeur d'un laboratoire de prothèses dentaires*, [R.R.Q., c. C-26, D. 189-2003 du 19-02-03, (2003) 135 G.O. 2, 1357], nouveau;

*Règlement sur la nomination, les normes et barèmes de rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du personnel d'encadrement et des conseillers juridiques du Conseil des services essentiels*, [R.R.Q., c. **C-27**, D. 147-2003 du 12-02-03, (2003) 135 G.O. 2, 1236], nouveau;

*Règlement sur les catégories de permis de garde d'animaux en captivité et sur leur durée*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 0.1.01], aa. 1, 3;

*Règlement sur la chasse*, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 0.1.2.02], a. 13, ann. II, II.1;

*Décret sur l'industrie des services automobiles des régions Lanaudière-Laurentides*, [R.R.Q., c. **D-2**, r. 32.01], aa. 1.01, 3.01, 4.01.1;

*Règlement sur les quotas des producteurs de lait*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 2.1.1.02], a. 53.10;

*Règlement sur une contribution spéciale des producteurs de chèvres de boucherie aux frais de mise en marché*, [R.R.Q., c. M-35.1, Décision 7746 du 12-02-03, (2003) 135 G.O. 2, 1271], nouveau;

*Règlement sur les dossiers d'un podiatre cessant d'exercer*, R.R.Q., 1981, c. **P-12**, r. 5, abrogé;

*Règlement sur les médicaments qu'un podiatre peut utiliser dans l'exercice de sa profession ou qu'il peut administrer ou prescrire à ses patients*, [R.R.Q., c. P-12, r. 5.1], aa. 1, 2, ann. I, II;

*Règlement sur les normes relatives à la forme et au contenu des ordonnances verbales ou écrites faites par un podiatre*, [R.R.Q., c. P-12, r. 6.2], a. 1;

*Règlement sur la tenue des dossiers et des bureaux d'affaires des podiatres*, R.R.Q., 1981, c. P-12, r. 11, abrogé;

*Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur*, R.R.Q., 1981, c. **P-40.1**, r. 1, a. 50.1;

*Règlement sur l'identification des animaux d'espèce bovine*, [R.R.Q., c. **P-42**, r. 1.1], aa. 4, 28.1, 28.2;

*Règlement sur les déchets biomédicaux*, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 3.001], a. 49;

*Règlement sur la qualité de l'atmosphère*, R.R.Q., 1981, c. Q-2, r. 20, a. 14;

*Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels*, [R.R.Q., c. **R-9.2**, r. 1], aa. 3.1-3.4;

*Règlement sur le domaine hydrique public*, [R.R.Q., c. **R-13**, r. 2], abrogé;

*Règlement sur le domaine hydrique de l'État*, [R.R.Q., c. R-13, D. 81-2003 du 29-01-03, (2003) 135 G.O. 2, 1054], nouveau;

*Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits du Service des*

*achats du gouvernement*, [R.R.Q., c. **S-4**, r. 2.3], aa. 2, 3.1, 6, 7, 8;

*Règlement sur les conditions de travail des physiciens médicaux exerçant pour les établissements exploitant un centre hospitalier*, [R.R.Q., c. **S-4.2**, A.M., 2003 du 10-02-03, (2003) 135 G.O. 2, 1154], nouveau;

*Règlement sur le soutien du revenu*, [R.R.Q., c. **S-32.001**, r. 1], aa. 74, 184.1;

*Règlement sur la taxe de vente du Québec*, [R.R.Q., c. **T-0.1**, r. 1], aa. 677R3, 677R6, 677R8, 677R9.1.1, 677R9.3;

*Règlement sur la régularisation de certaines occupations de terres du domaine de l'État*, [R.R.Q., c. **T-8.1**, r. 5], titre, aa. 1, section II, 2, 7, 14, 14.1-14.4;

*Règlement sur les valeurs mobilières*, [R.R.Q., c. **V-1.1**, r. 1], a. 271.12;

*Compte de stabilisation du revenu agricole*, [L.Q., **2000**, c. **53**, Avis du 28-01-02, (2002) 134 G.O. 1, 147], aa. 2, 3, 10, 11, 14, 16, 16.1, 18, 23, 26, 29, 37, 38, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 50.1, 51, 52, 53, 54, 55, 63.1, 64, 66;

*Programme d'assurance récolte*, [L.Q., 2000, c. 53, Avis du 21-02-02, (2002) 134 G.O. 1, 261], tableau 3;

*Règlement relatif au champ d'application de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying*, [L.Q., **2002**, c. **23**, D. 179-2003 du 19-02-03, (2003) 135 G.O. 2, 1244], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Tous à vos postes ! de retour le mois prochain

Cette chronique vous informe sur les outils d'impression disponibles avec le logiciel Folio VIEWS.

Cette chronique vous appartient. Contactez-nous à l'adresse [infobase@gaudet.qc.ca](mailto:infobase@gaudet.qc.ca) pour toute suggestion relative aux sujets abordés.